

M ENSEMBLE ontarnaud

Ce programme « Ecoles » a été élaboré puis peaufiné en concertation avec de très nombreux montarnéen(e)s, sensibles à ce thème, lors de nos diverses réunions et rencontres

Des écoles confortables adaptées à nos enfants

AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES ECOLES ACTUELLES

Maintien de l'investissement fort à destination des écoles : 31,5% du budget de fonctionnement de la commune sont consacrés aux écoles et aux services périscolaires soit **1 492€/enfant** (moyenne nationale 950€/enfant) représentant **44% de la masse salariale** totale de la commune.

Aménagement thermique des locaux : Mise en place d'un système de climatisation dans les locaux de l'école maternelle.

Aménagement des cours de récréation : Une végétalisation bio-régulatrice des températures permettant d'abaisser la température de 2 à 8 degrés et la création d'espaces ludiques et éducatifs.



Informatisation des écoles et des échanges : Des moyens modernes et efficaces de communication entre les équipes enseignantes et le service technique municipal pour la commande et le suivi des interventions de maintenance avec la mise en place d'une plateforme web. Une dotation massive en matériels informatiques à toutes les écoles sans surcoût à l'aide de cessions gratuites du matériel d'état.

Participation au Plan National Nutrition - Santé (PNNS) : Un programme **Santé** associé avec des **Activités Sportives** et à un programme **Nutrition** : création de la Semaine de la nutrition, d'un Concours de recettes, limitation des aliments gras, suggestion de menus à domicile, incitation aux activités physiques dans les cours d'écoles avec l'apparition de nouveaux équipements, des signalétiques des parcours de santé, des pistes cyclables et la mise en place du « Carapatte ».

Apprentissage de la natation : Dès cette année, mise en place en concertation avec les équipes enseignantes de cycles d'apprentissage de la natation pour une tranche d'âge (école élémentaire). Réflexion sur la création d'une **piscine intercommunale** avec les 28 communes de la communauté de commune de la vallée de l'Hérault.



Une alimentation saine, une alimentation « bio » : Intégration dans les marchés de la restauration scolaire de clauses privilégiant les circuits courts et respectueux de l'environnement. **Création d'une Ferme Intercommunale** de production de légumes « bio » pour les cantines

situées sur l'Eco-site du Mas Dieu dont l'objectif sera de servir des produits frais à nos enfants.

Des projets pour les Enfants/Collégiens autour de trois axes forts : **Culture** – « L'art pour Grandir », la **Citoyenneté** – « Apprenons à vivre ensemble », et le **Développement durable** – « Education à l'environnement et au développement durable »

DES ECOLES ACCESSIBLES – DE NOUVEAUX TRANSPORTS

Mise en place d'un transport scolaire municipal : Achat ou location d'un bus et organisation des transports scolaires afin de diminuer le nombre de véhicules aux heures de pointes et permettre le transport des enfants et des moins jeunes. Un transport collectif au service de tous.

Amélioration des voies douces : Mise en valeur et raccordement des voies douces (voies de déplacement à pied ou à vélo) privilégiant les accès aux écoles à travers le village, sans risque pour les enfants (Projet bourgs-centres).



Mise en place d'un « caracycle » et/ou d'un « carapatte » :

Mise en place avec les parents et les associations d'un acheminement à pied pour les enfants et leurs parents et/ou la mise en place d'un transport ludique « caracycle ».



Réorganisation des axes de circulation autour des écoles : Mise en place du nouveau plan de circulation initié par la municipalité actuelle permettant d'améliorer le trafic aux heures de fortes fréquentations.

Transport des scolaires à renégocier : Renégociation des fréquences et des horaires des transports en commun pour les lycéens afin de leur permettre d'atteindre leur établissement dans des délais raisonnables.

DES ECOLES ADAPTEES, À TAILLE HUMAINE

Des solutions possibles après concertation : Création immédiate d'une commission citoyenne Ecole
Quatre propositions :

- Développement d'une nouvelle structure pour le **Service Jeunesse** et libération de **plusieurs classes « élémentaires »** (coût estimé 2/3 millions d'euros)

- **Nouveau «Petit Groupe Scolaire Élémentaire Modulaire» :** classes, cantine et bibliothèque-centre-documentaire **modulaires et déplaçables**

(coût estimé 2 millions d'euros) **(A)** ->

- **Nouveau «Petit Groupe Scolaire Élémentaire Fixe» :** pour répartir les enfants selon leur domicile et abaisser les déplacements de véhicules

(coût estimé 4 millions d'euros) **(B)** ->

- **Nouveau Grand Groupe Scolaire Modulaire :** redéfinition d'une nouvelle structure d'accueil de toutes les écoles et ré-affectation des structures existantes au centre aéré et aux associations (coût estimé 9 millions d'euros).



L'ACCUEIL DES JEUNES : UN ELEMENT CLEF DE L'ACTION COMMUNALE

Organisation du périscolaire/parascolaire

Augmentation de la capacité des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : +33% soit 13 enfants supplémentaires

Logiciel de réservation et de paiement en ligne : Mise en place d'une plateforme de réservation et de paiement pour tous les services liés à l'enfance

Visibilité plus forte des activités proposées lors des temps périscolaires (interaction avec les parents et diversification de la formation du personnel) par une mise en ligne et un affichage des activités.

Implication des associations et diversification des animations : Rapprochement avec les nombreuses associations en lien avec l'enfant et création de nouvelles animations.

Promotion des jardins pédagogiques en lien avec la **Ferme Intercommunale** et apprentissage des différentes techniques de culture écologique (remise de paniers bio des enfants à leurs parents)

SOUTENIR ET FAIRE PARTICIPER TOUS LES AGES

Création d'un **Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes** : Structures destinées aux adolescents leur permettant de s'initier à la vie politique et d'apporter des idées pouvant être présentées au conseil municipal.

Continuer la collaboration avec le collège Vincent Badie et soutenir les projets scolaires présentés par les collégiens.



Rester vigilant sur le choix de la nouvelle carte scolaire qui sera issue de l'ouverture du **Lycée Simone Veil de Gignac**

UNE NOUVELLE COHESION SOCIALE AVEC LES JEUNES MAJEURS 18 – 25 ANS

Collaboration renouvelée avec la **Mission Locale des Jeunes**.

Promotion des **Chantiers Participatifs** et/de **Chantiers d'insertion** (Eco-sec) de proximité afin d'accompagner nos jeunes vers des actions formatrices leur ouvrant des perspectives d'insertion professionnelle. Aides Municipales à l'obtention du **Permis de Conduire** ou du **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs**.